

Auguste AUDOLLENT, *L'énigme de Glozel*, 1927.

Edition et présentation de Joseph GRIVEL © 2002

Un article du *Progrès de l'Allier* du 11 février 1928 a pour titre : « Clermont-Ferrand est glozélien, Vichy semi-glozélien et Moulins anti-glozélien ». L'auteur en est Fortunat Strowski, membre de l'Institut, qui se rallie, « par déférence », au point de vue clermontois, en vertu de la « très particulière compétence » qu'aurait Clermont-Ferrand, due « à sa savante et charmante université ».

Tout comme celui de Lyon, le soutien universitaire de Clermont est effectivement important à l'époque de l'affaire. Y contribuent notamment Pierre Waltz, Louis Bréhier, Jean Buy. L'appui le plus déterminant est celui d'Auguste Audollent (1864-1943), doyen de la Faculté de Lettres.

Il visite Glozel pour la première fois le 31 octobre 1926. Il y vient ensuite de façon régulière et prend part à deux opérations de fouilles importantes : l'ouverture de la seconde tombe le 21 juin 1927 et l'expertise du Comité d'Etudes du 12 au 14 avril 1928.

Ce spécialiste des inscriptions magiques, auteur d'un *Defixionum tabellae* paru en 1904, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres en 1932, contredit le point de vue de Jullian selon lequel Glozel serait le produit d'une officine de sorcellerie gallo-romaine.

L'énigme de Glozel paraît à un moment charnière. Fin 1926 et début 1927, alors que les découvertes sont en passe de bénéficier d'un consensus qui les intègre dans la chronologie préhistorique comme relevant d'un néolithique à définir, suite aux fouilles concluantes de Reinach, Espérandieu, Leite de Vasconcellos, Depéret, Viennot, Breuil et Loth, elles commencent à être violemment attaquées par Vayson puis Dussaud. Ce texte est donc l'écho de cette accalmie optimiste juste avant l'orage...

Le fils d'Audollent, Dominique, a été l'avocat de Morlet dans le procès intenté en mai 1929 et gagné contre la Société préhistorique française et le journal des *Débats* pour diffamation.

L'énigme de Glozel¹

A 23 kilomètres au Sud-Est de Vichy, dans la commune de Ferrières-sur-Sichon, se trouve le petit hameau dont je viens d'écrire le nom. Quelques maisons le composent, situées en haut d'une pente rapide, qui dévale vers le Vareille, ruisseau tributaire du Sichon, lui-même affluent de l'Allier. Dans un repli du terrain, vers le milieu de la pente, une source jaillit ; elle se déverse dans ce ruisseau par un long émissaire. Un peu avant d'atteindre la rive gauche du Vareille, à 200 mètres plus bas, la pente s'adoucit en une sorte de terrasse et forme un champ long d'une quarantaine de mètres, large d'une quinzaine, il s'appelle « Duranton » ou « Les Duranthon ». C'est là qu'ont eu lieu les fouilles dont toute la presse a parlé l'été dernier, et qui ont provoqué à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une mémorable discussion entre les savants les plus réputés. Elles viennent d'être reprises ; les nouveaux résultats obtenus ne sont pas moins impressionnants que ceux des années précédentes. Le moment paraît opportun de donner une idée d'ensemble de ces découvertes.

I

Glozel² était sans histoire jusqu'au 1^{er} mars 1924. A cette date, un jeune cultivateur de l'endroit, M. Emile Fradin, en labourant le domaine de sa famille pour le mettre en culture, dégagea deux petites briques ou tablettes de terre cuite, dont une face offrait alignées un certain nombre de ces pochettes que l'on désigne par le terme de *cupules*. Ce n'était pas la première fois que des fragments antiques sortaient de ce sol³. Jusqu'alors on n'y avait attaché aucune importance. Sur les conseils de quelques personnes éclairées, spécialement de l'institutrice de Ferrières, M^{lle} Picandet, M. Fradin continua ses recherches et mit à l'abri tout ce qu'elles produisirent. L'année suivante (avril 1925), M. le D^r Morlet, de Vichy, s'intéressa de façon active à cette exploration, s'entendit avec le propriétaire pour la poursuivre et en fit connaître les résultats dans une série de mémoires, dont la plupart ont paru dans le *Mercur de France*⁴.

Ces publications ne tardèrent pas à soulever l'émotion la plus vive. Les objets qui s'y trouvaient décrits étaient si nouveaux, leur caractère si étrange, leur réunion si hétéroclite qu'on refusa dès l'abord d'ajouter foi à leur authenticité. Et puis comment admettre que tant de pièces fussent accumulées dans un terrain si exigu ; et encore, et surtout peut-être, que, gisant à moins d'un mètre de profondeur, elles n'eussent pas été atteintes et détruites par la charrue, au cours des travaux agricoles précédemment effectués ? Le caractère intrinsèque de ce mobilier archéologique, l'état du gisement, les circonstances de la découverte, tout

¹ 1. A la fin de 1926, M. le Doyen de la Faculté des Lettres de l'Université de Clermont-Ferrand avait bien voulu accepter d'exposer ici les résultats des fouilles de Glozel. Son article, parvenu à la Rédaction dans les derniers jours de juillet 1927, fut immédiatement composé et devait prendre place dans notre livraison du 25 août. Mais les objections qui se répandaient dès cette époque nous firent surseoir à la publication, dans l'espoir d'une lumière plus éclatante. On sait que la polémique, au contraire, a atteint – et même dépassé – toutes limites... scientifiques. Nous aurions souhaité que le très distingué Doyen en fit état. Mais il n'a pu y consentir en raison des travaux qui l'absorbent en ce moment. C'est donc un texte arrêté par lui aux premiers jours d'août que, sur son instance formelle, nous publions. Il nous déclarait d'ailleurs, par lettre du 14 octobre, que « malgré tout sa conviction n'a pas varié » ; – et, si nous lui devons la liberté de l'exprimer, nous lui en laissons l'exclusive responsabilité. Nous aurons, sans doute, l'occasion prochaine de revenir sur la question; mais dès aujourd'hui nos lecteurs avaient droit à ces très- simples explications. – N. D. L. R.

² Le nom de cette localité semble avoir quelque peu varié; on trouve dans les cartes, depuis Cassini, les formes suivantes : *Le Glozet, Clozet, Glozet, Glozel* et *Clozel*. La Société d'émulation du Bourbonnais, dont le *Bulletin* (septembre-octobre 1926, p. 273) me fournit ces indications, publie en cet endroit un utile « Essai de bibliographie des fouilles de Glozel ».

³ M. Van Gennep a raconté dans « Une visite à Glozel » (*Mercur de France*, 1^{er} juillet 1926, p. 94) comment on avait trouvé et négligé, il y a trente-sept ans, des poteries et des briques, en déboisant une partie du terrain. Voir aussi *Bulletin de la Société nationale des Antiquaires de France*, 1926, p. 238.

⁴ Sous le titre « Nouvelle station néolithique », MM. le D^r A. Morlet et Emile Fradin ont aussi publié quatre fascicules, avec de nombreuses illustrations, qui renferment le compte-rendu de leurs découvertes. (Vichy, imprimeries O. Belin et Wallon, 1925-1927).

concordait donc pour provoquer le plus complet scepticisme chez les érudits habitués aux recherches de ce genre.

Ajoutons-y la façon dont les fouilles étaient conduites. Le D^r Morlet employait en effet une méthode assez particulière. Au lieu d'explorer à fond une portion du champ et d'en épuiser le contenu, il préféra pousser devant lui une tranchée à peu près transversale, d'où se détachaient de distance en distance, comme d'une arête médiane, d'autres tranchées à angle plus ou moins aigu. Entre elles, il laissait intentionnellement des espaces intacts, témoins faciles à interroger par ceux qui, n'ayant pas confiance dans les investigations antérieures, ne voudraient ajouter foi qu'à ce qu'ils auraient vu eux-mêmes sortir de terre. L'événement justifia la précaution prise, puisque, grâce à elle, des savants tels que MM. Salomon Reinach, Espérandieu, Joseph Loth, Depéret, tous membres de l'Institut, ce dernier par surcroît auteur des belles fouilles de Solutré, purent désigner le point précis où ils désiraient qu'on creusât et recueillir de leurs mains les objets dégagés devant eux.

On s'étonnait encore de l'état de conservation presque parfait dans lequel reparaissaient la plupart des pièces exhumées. De là à croire qu'elles étaient de fabrication récente, donc sans aucune valeur scientifique il n'y avait qu'un pas. On l'eût franchi moins aisément si l'on avait soupçonné, – c'est chose avérée aujourd'hui – avec quelle prudence procédaient MM. Morlet et Fradin pour éviter toute détérioration. Ils dégagent les pièces, presque toujours fragiles, avec un grand couteau, écartent la terre de leurs mains, bref ne négligent rien pour amener au jour sans dommage tout ce que ce sol a si longtemps et si bien conservé.

Certains regrettaient et, je crois, regrettent encore qu'on n'ait pas noté la position exacte de chaque objet, comme il est indispensable de le faire dans des fouilles logiquement conduites⁵. Était-il possible d'agir avec cette précision dans un terrain de faible étendue, où tout se présente en quelque sorte pêle-mêle, dans une seule couche d'argile épaisse de 0 m. 70 ? Je ne saurais l'affirmer. Mais, quand bien même cette façon de faire un peu sommaire appellerait quelques réserves, elle ne justifierait nullement la suspicion qui a pesé pendant un certain temps sur les découvertes du D^r Morlet. Je le dis de la façon la plus nette, après avoir lu tout ce qu'il a écrit, après avoir causé longuement avec lui, visité une première fois Glozel en octobre 1926, et assisté, le 21 juin dernier, à l'ouverture de la seconde tombe repérée, aucune tromperie ne m'est apparue dans ses recherches ; l'authenticité de ce qu'elles ont produit ne fait pour moi aucun doute.

Cette conviction se fonde sur de nombreuses preuves. A mon arrivée chez les Fradin, le 31 octobre, le premier objet qui frappa mes regards, dans le petit musée où ils conservent leur trésor archéologique, fut un vase exhumé de la veille, dont une racine de fougère a percé l'une des parois pour ressortir par l'autre. Une grande brique est de même perforée par une racine. Comment supposer là quelque manœuvre récente ? La nature s'est chargée de démontrer que ces terres cuites dormaient depuis longtemps dans le sol qui nous les rend aujourd'hui. De même, dans la tombe dont je viens de parler, on n'apercevait par l'ouverture pratiquée qu'une couche de boue jaunâtre parfaitement lisse, où il est manifestement impossible que des objets aient pu être introduits récemment. De cette boue intacte on en a retiré sous mes yeux quatre-vingts des plus divers.

Un fait a surpris les hommes de science au fur et à mesure que les fouilles se sont développées, c'est la multiplicité des objets qu'elles mettaient à notre disposition. Mais, au lieu d'y trouver, comme quelques-uns, matière à défiance, je verrais bien plutôt dans cette constatation un argument en faveur de la probité de la découverte. Un faussaire fabrique un objet de prix, tout au plus quelques-uns, dont il espère tirer une somme avantageuse. Il ne perd pas son temps à en créer une quantité, de peur de se trahir et de fournir par quelque maladresse d'exécution des armes contre lui. A plus forte raison ne s'attaque-t-il pas à des types très différents, dont l'élaboration réclamerait de longs efforts préliminaires. Or ici les types, – on s'en rendra compte tout à l'heure, – ne sont pas moins variés que nouveaux. Ces diverses circonstances contredisent l'hypothèse d'un faussaire moderne.

⁵ Voir les critiques du D^r Félix Regnault dans le *Bulletin de la Société préhistorique de France*, avril 1927, pp. 121-124; *Mercure de France*, 15 juillet 1927, pp. 467-468.

Aussi bien quel pourrait être cet imposteur ? Où le chercher en dehors des deux auteurs des fouilles ? Mais l'un et l'autre, dont l'honorabilité est au-dessus du soupçon, ne semblent par ailleurs pas en état de réaliser un pareil tour de force ; tout le savoir d'un spécialiste n'y aurait pas réussi. Emile Fradin, cultivateur intelligent, possède une instruction moyenne ; quant au D^r Morlet, si cultivé qu'il soit, sa formation médicale ne l'avait pas préparé directement aux études vers lesquelles Glozel l'a entraîné. S'il a naguère opéré quelques heureuses trouvailles à Vichy, on peut dire en toute vérité que c'est l'occasion qui l'a rendu archéologue. Ecartons encore l'idée bizarre d'un falsificateur dont le jeune Fradin aurait écoulé les produits en les introduisant à la dérobee dans le sol. Il suffit de rappeler que tout est sorti d'une terre *incontestablement non remaniée*.

A ces raisons d'accorder une foi entière aux impressionnantes révélations de Glozel vient s'en ajouter une dernière, dont personne ne saurait nier la valeur ; c'est le témoignage concordant des savants qui, pour répondre à l'invitation du D^r Morlet, se sont rendus sur place, ont tout vérifié par eux-mêmes et sont revenus très affirmatifs. J'ai cité tout à l'heure quatre des principaux ; je me reprocherais de ne pas nommer encore M. l'abbé Breuil, que sa compétence toute particulière en préhistoire désignait pour donner un avis autorisé ; M. P. Viennot, vice-président de la Société géologique de France ; M. Van Gennep connu par ses publications sur l'ethnographie et le folklore ; M. de Varigny chroniqueur scientifique au *Journal des Débats* ; M. Leite de Vasconcellos, professeur à l'Université de Lisbonne, directeur du Musée d'Ethnologie du Portugal. Aucun d'entre eux, quelles que pussent être ses préventions jusqu'alors, ne conserva de doute sur la loyauté de l'opération. Deux seulement, si je ne m'abuse, parmi les visiteurs, se sont inscrits en faux contre cette opinion. M. Seymour de Ricci⁶ prétendit se trouver « en présence d'une mystification nettement caractérisée » : on aurait aimé qu'il révélât les motifs de ce jugement sommaire. Pour M. O. G. S. Crawford, céramiste anglais, qui vint inspecter les lieux subrepticement et se présenta comme « préhistorien militaire en avion », nous sommes en droit de nous demander s'il apportait dans son examen superficiel autre chose que des préoccupations purement mercantiles⁷. Tous les autres ont exprimé leur conviction dans les termes les moins équivoques. « Aucun soupçon ne doit effleurer ces fouilles », écrit M. Espérandieu⁸ ; « aucun géologue, affirme M. Depéret, ne saurait douter de la parfaite situation en place des objets que nous avons recueillis⁹ » ; lui et M. Viennot adressent au D^r Morlet leur « témoignage de l'authenticité parfaite de ses belles trouvailles¹⁰ » ; M. Loth emploie des expressions identiques¹¹ ; M. Leite de Vasconcellos note que les objets de Glozel « portent en eux-mêmes les preuves indiscutables de leur antiquité¹² ». Résumant en quelque sorte le sentiment de tous, M. Salomon Reinach déclara à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres (27 août 1926) : « Incrédule avant d'avoir vu et touché, je ne le suis plus du tout depuis que j'ai touché et vu. Ce n'est pas la première fois que l'invraisemblable doit être tenu pour vrai¹³ ». Aussi, à moins de s'obstiner à nier l'évidence, doit-on désormais considérer comme matière d'étude scientifique les séries extraites de l'argile jaune de Glozel : « fait capital, écrit M. l'abbé Breuil¹⁴, à propos d'une partie d'entre elles, et, pour imprévu et incroyable qu'il paraisse, incontestable ».

A vrai dire, je me demande si l'étrangeté de la découverte est la seule ou même la principale raison de l'incrédulité première des archéologues. Supposons une trouvaille identique réalisée dans quelque lointaine contrée, mieux encore, en quelque endroit célèbre,

⁶ *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1926, p. 205. Dans un exposé fait devant la Société des Antiquaires de France (voir son *Bulletin*, 1926, pp. 238-244), M. Seymour de Ricci a singulièrement adouci sa condamnation.

⁷ *Mercure de France*, 1^{er} mai 1927, p. 705.

⁸ *Ibid.*, 15 octobre 1926, p. 440.

⁹ *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 18 octobre 1926, p. 633.

¹⁰ *Mercure de France*, 1^{er} octobre 1926, p. 201.

¹¹ *Ibid.*, 1^{er} décembre 1926, p. 339.

¹² *Ibid.*, 1^{er} octobre 1926, p. 201.

¹³ *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 1926, p. 205.

¹⁴ *Les découvertes de Glozel* [sic] (*Allier*), dans *l'Anthropologie*, t. XXXVI, 1926, p. 554.

à Hissarlik, par exemple, sur l'emplacement de l'ancienne Troie, se serait-elle heurtée à pareille opposition ? Sans doute on aurait attendu des preuves pour conclure favorablement ; il est fort probable cependant que le scepticisme se serait manifesté avec moins de véhémence. Mais que cet ensemble extraordinaire, réuni dans une étrange confusion, ait revu le jour au cœur de la France, dans une région dont on croyait assez connaître le sol et même le sous-sol, voilà qui parut dès l'abord déconcertant et de nature à éveiller la plus complète méfiance.

II

Ce n'est pas le lieu d'entrer dans une étude approfondie de la trouvaille, ni d'énumérer tout ce qui la constitue. Pourtant on ne comprendrait guère les épithètes dont je me suis servi à plusieurs reprises pour la qualifier, si je ne les justifiais au moins par une mention rapide de son contenu, en m'abstenant des expressions par trop techniques. Les pièces les plus importantes ont été mises en lieu sûr à Vichy par les soins du Dr Morlet ; toutes les autres sont conservées sur place, chez M. Fradin, et forment un véritable petit musée.

On peut, semble-t-il, – sans vouloir donner à cette division une valeur rigoureusement scientifique, – répartir le tout en deux grandes catégories : l'une comprendrait ce qui rappelle des types déjà fréquemment rencontrés, l'autre les objets à peine soupçonnés ou même tout à fait inconnus jusqu'à présent.

Dans la première se rangent les instruments de pierre taillée (pointes de lances ou de flèches, pics, perçoirs, racloirs, etc.) ; ou de pierre polie (galets perforés, polissoirs, haches, anneaux de schiste, pendeloques en forme de croissant, ciseaux droits, etc.) ; les pièces en os ou en bois de cervidé (aiguilles, dents d'animaux percées, harpons, etc.) ; les meules et les molettes pour écraser le grain ; les pierres plates portant des dessins au trait, qui ne sont pas sans rapport avec ceux des grottes magdaléniennes, et qui représentent des cervidés, des équidés, un bovidé, une chèvre peut-être allaitant son chevreau, surtout un beau galet sur lequel on a voulu voir tour à tour un renne, un élan, un daim ; enfin une copieuse céramique, de cuisson en général très insuffisante, qui rend fort délicate l'extraction des objets souvent malléables : ce sont des vases assez grossiers, d'usage domestique, à fond rond et sans anse, ou encore allongés, ou sphéroïdaux, des lampes de forme élémentaire, des fusaioles, des espèces de bobines à plusieurs pointes, des briques rectangulaires de tailles diverses, lisses ou présentant des cupules et des mamelons destinés à s'emboîter pour faciliter leur emploi dans quelque construction.

Cette série offre déjà une riche matière à observations. C'est à elle surtout que M. Breuil s'est attaché dans l'étude approfondie qu'il a consacrée à Glozel : il y trouvait en effet plus d'un point de comparaison avec les sujets qui lui sont familiers. Mais, quel qu'en puisse être l'intérêt, elle ne diffère pas essentiellement de ce qu'on a l'habitude de rencontrer dans les gisements préhistoriques, – j'use à dessein d'un mot très général, – explorés jusqu'à ce jour en France ou ailleurs. Au contraire presque tout est inédit dans l'autre catégorie, qui se compose exclusivement de pièces de terre cuite et comprend trois groupes bien distincts. D'abord d'étranges idoles, – si l'on peut attribuer ce nom à des représentations phalliques ou bisexuées, – d'un grossier naturalisme ; ensuite des vases de forme et sans doute de destination variées, sur la panse desquels se détache une mystérieuse figure, yeux et nez, sans bouche, précédemment signalée en quelques endroits, surtout dans trois des villes explorées par Schliemann à Hissarlik ; enfin une centaine de briques rectangulaires, d'inégales dimensions, couvertes de signes qui paraissent constituer des inscriptions. Ces signes existent aussi sur plusieurs des objets de pierre ou d'os dont j'ai parlé plus haut (anneaux de schiste, haches polies, maillets, galets, grattoir-burin, outils divers, aiguille en os, dents d'animaux perforées, harpon en ramure de cervidé, etc.), mais sur chacun d'eux en nombre très restreint ; ici au contraire ils se multiplient et, autant qu'on en peut juger, ils forment de véritables textes.

Tel est, sommairement résumé, l'état actuel des découvertes. Actuel, ai-je dit, car les fouilles sont loin d'être achevées. Les deux tombes explorées depuis la reprise du travail, il y

a quelques semaines à peine, donnent le droit d'espérer qu'elles ne seront pas moins fructueuses en 1927 que par le passé. Ne ferait-on que dégager les espaces laissés intentionnellement intacts entre les tranchées transversales, il y a bien des chances pour qu'ils livrent un précieux butin. Et puis une assez large bande de terrain sépare les tranchées elles-mêmes des limites du champ ; là encore les investigations nous réservent sans doute d'heureuses surprises. C'est évidemment lorsque l'exploration totale sera terminée qu'on pourra essayer de tirer quelques conclusions, parce qu'alors notre documentation sera plus ample, je n'ose dire parce que nous posséderons tous les éléments du problème. N'est-il pas permis cependant de risquer dès aujourd'hui au moins quelques hypothèses, quitte à les modifier plus tard, si de nouvelles constatations l'exigent ? Ni le D^r Morlet, ni les savants qui ont visité son chantier ou suivi ses publications n'ont pensé qu'il fût interdit de donner leur sentiment. Que les opinions aient été plus d'une fois divergentes, on ne saurait s'en étonner : un accord parfait sur des révélations si extraordinaires n'eût guère été moins surprenant que la découverte elle-même. Sans exposer en détail les diverses thèses soutenues, j'en voudrais relever l'essentiel, afin de laisser voir au lecteur l'importance de la question de Glozel.

III

Ce que les fouilles mirent tout d'abord à nu, c'est une fosse ellipsoïdale, longue de 2 m. 80, large de 0 m. 90, profonde de 0 m. 40, qui a malheureusement subi par la suite de graves détériorations. D'après la description qu'en ont faite à plusieurs reprises MM. Fradin et Morlet¹⁵, seize grande briques, dont une marquée de l'empreinte d'une main droite, en occupaient le fond. Ce dallage recouvrait un sol battu de terre à brique, surmontant lui-même un pavage de gros cailloux de rivière. Les murs latéraux étaient formés d'un mélange de galets et de briquettes à cupule. Deux blocs de pierre occupaient les extrémités. Sur les parois une véritable couche de verre brillait à la lumière du soleil, des débris de verre, des larmes bataviques ont été aussi recueillis aux environs de cette fosse, ainsi qu'un large fragment de vase à contexture de grès, une sorte de fond de creuset, contenant un reste de matière vitreuse. Ces faits rapprochés ont permis à M. Franchet¹⁶ de soutenir que l'on avait déblayé là un four élémentaire de verrier. J'hésiterais pour ma part à accepter cette théorie, qui ne se fonde pas jusqu'à présent sur des arguments assez solides. L'existence du verre à Glozel n'est pas douteuse, mais elle paraît, nous l'allons voir, indépendante du reste de la trouvaille ; la vitrification de la fosse s'explique sans qu'il soit nécessaire de la considérer comme le résultat d'une industrie humaine. Les briques utilisées dans les murs et la terre glaise de liaison étant cuites sur place, les éléments siliceux de l'argile, qui pouvait en outre contenir des sels de potasse, auront suffi, sous l'action du feu, à déterminer par fusion un revêtement de verre.

S'il faut renoncer à tenir cette fosse pour un four de verrier, j'étais assez enclin jusqu'à ces derniers jours à reconnaître un lieu de culte ou d'opérations magiques. Mais la découverte récente de deux tombes indubitables, la présence aussi dans la fosse de « débris d'ossements », indiqués par Mlle Picandet, me porteraient à croire qu'il s'agissait là déjà d'une sépulture.

Question complexe, de toute manière, à l'examen de laquelle les savants ne se sont pas trop arrêtés. Ils ont surtout considéré les objets sortis du terrain d'alentour, ce qu'on est convenu de désigner par le nom commode de *mobilier*. Pour comprendre ce que peut bien signifier cet ensemble il convient tout d'abord de dissiper une équivoque dont la prolongation risquerait d'en fausser le sens. On a dit, écrit et répété que tous les objets sortaient d'un même niveau archéologique, donc qu'ils étaient tous contemporains. Que faut-il entendre par ce même niveau ?

¹⁵ Il faut aussi rappeler le témoignage très précis de M^{lle} Picandet, *Mercur de France*, 1^{er} mai 1927, p. 711.

¹⁶ *Les fouilles de Glozel (Allier)*, dans la *Revue scientifique*, 13 novembre 1926, pp. 1-9.

Le gisement est formé de deux couches distinctes, sans aucun mélange : d'abord un banc d'argile jaune compacte, provenant, selon M. l'abbé Breuil, du lavage des granulites décomposées qui couronnent la pente rapide, dominée par le hameau de Glozel ; son épaisseur est d'au moins 0 m. 70 ; au-dessus s'étend un lit de terre végétale noirâtre, d'environ 0 m.30. C'est l'argile qui a rendu presque tous les objets « si mélangés les uns avec les autres, écrit le D^r Morlet¹⁷, qu'il nous a paru impossible de voir une relation dans leur juxtaposition ». Un peu plus loin (p. 6) il ajoute : « La couche archéologique est *une* et ne se distingue de la terre glaise située au-dessus et au-dessous que par les débris charbonneux et les objets préhistoriques qu'elle contient ». Qu'est-ce à dire, sinon que le tout gisait dans l'argile, non dans la terre végétale, et à une profondeur sensiblement la même ? On a cru remarquer un désaccord entre ces expressions et celles dont se servent M. Loth et M. l'abbé Breuil. Ce dernier écrit avec beaucoup de netteté¹⁸ : « Il résulte des renseignements du D^r Morlet, confirmés par ce que j'ai pu voir, que les poteries surcuites, à contexture, de grès, ainsi que les creusets à fondre le verre et les parcelles de verre en larme ou autres viennent de la partie supérieure de l'assise archéologique et ne se rencontrent plus dans ses deux tiers inférieurs, ce qui autorise à les reporter à un âge plus tardif, peut-être beaucoup plus ». Avec non moins de précision M. Loth rappelle¹⁹ que « les vases en grès qui ont pu servir...à la fabrication du verre, et les débris de verre très oxydés...ne se trouvent, jusqu'à ce jour, que dans la couche superficielle, au-dessus de la couche archéologique. Ils sont d'une époque postérieure ». Mais le D^r Morlet lui-même n'a-t-il pas dit, à propos des mêmes vases de grès, qu'« on les recueille toujours beaucoup plus superficiellement »²⁰ ? Et ailleurs²¹ : « Tous les objets recueillis se trouvaient aussi bien à la surface qu'au fond de la couche archéologique qui est *une* sans distinction stratigraphique possible ». De sorte qu'en définitive son opinion, comme il arrive, paraît s'être clarifiée avec le développement de ses recherches, et qu'on aurait tort de le croire en contradiction avec les deux auteurs précédents. Comme eux, si je vois juste, il distinguerait deux stades bien différents dans le gisement de Glozel : le plus ancien, auquel appartient la masse des pièces exhumées ; un autre, sensiblement plus récent, auquel il faudrait rapporter ce qui décèle l'industrie du verre.

Ce système offre l'avantage de nous débarrasser tout de suite d'une sérieuse objection qui n'a pas laissé de gêner fort les savants, j'entends la coexistence d'objets de verre, dont la fabrication exige des instruments métalliques, avec un outillage où ne se révèle *pas la moindre trace de métal*²² ; elle a conduit au moins l'un d'entre eux, M. Franchet, à tout reporter au plus tôt au 1^{er} siècle avant Jésus-Christ²³. Acceptons donc les indications de MM. Loth Breuil et Morlet, qui nous permettent de situer une petite portion de la trouvaille à l'âge historique, encore indéterminé sans doute, et cherchons maintenant à quelle époque antérieure il est vraisemblable d'attribuer tout le reste, j'entends ce que le milieu de l'argile jaunâtre nous a restitué.

Pour le faire avec quelque chance de succès, il faudrait posséder la compétence des préhistoriens si informés qui se sont occupés de Glozel. Sans y prétendre le moins du monde, je voudrais, à leur suite, essayer de jeter un peu de lumière dans cette obscurité, en négligeant les pièces qui ne fournissent aucun élément de preuve, parce qu'elles ne sont pas caractéristiques d'une époque déterminée ; entrèrent seules en ligne de compte certaines séries ou même certaines unités qui semblent vraiment typiques. Par exemple, les haches polies, en roches diverses, surtout en jadéite, dont plusieurs sont ébréchées par l'usage, dont beaucoup, qui paraissent n'avoir jamais servi, sont peut-être des ex-voto. Dans les deux cas,

¹⁷ *Nouvelle station néolithique*, III, p. 4.

¹⁸ *Loc. cit.*, p. 546.

¹⁹ *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1926, p. 345.

²⁰ *Mercur de France*, 15 décembre 1926, p. 693, note 2. et p. 697.

²¹ *La Nature*, 24 juillet 1926, p. 49.

²² Je ne m'attarderai pas à discuter l'affirmation qu'on a rencontré dans ce sol un morceau de fer. Il s'agit d'un bras de force de charrue abandonné naguère sur le terrain. *Nouvelle station néolithique*, IV, p. 7, note 2.

²³ *Revue scientifique*, loc. cit.

elles appartiendraient au Néolithique, de même que les anneaux de schiste, avec ou sans inscriptions, également polis.

Mais à quel moment de cette période ? Doit-on penser à son début ou à sa fin ? Un autre groupe très intéressant d'objets a engagé les auteurs des fouilles à conclure en faveur de la première hypothèse : ce sont les galets ornés de figures d'animaux, qu'accompagnent parfois des signes alphabétiformes, et que l'on a cru pouvoir rapprocher des dessins au trait des grottes magdaléniennes. Une « Scène d'allaitement » très claire représente sans doute une chèvre nourrissant son chevreau ; un second chevreau peut-être est gravé sur une autre pierre ; ailleurs, semble-t-il, c'est un chien ou un loup, puis un bovidé, vraisemblablement un buffle, et divers autres moins distincts. Mais la pièce capitale de la série reproduit un cervidé, que M. le D^r Morlet a tout de suite dénommé « renne ».

Cette désignation n'a point été admise sans conteste. M. Depéret le tient pour un « élan », d'autres pour un « daim²⁴ ». M. Breuil, après avoir penché vers cette dernière attribution, l'a ensuite écartée. Il regarde l'animal « comme zoologiquement incorrect » et se borne à l'appeler un « cervidé généralisé ». A l'heure actuelle, le débat doit être considéré comme clos, depuis que M. Loth a pris la très heureuse initiative de soumettre le cas à un savant Norvégien particulièrement compétent, M. Aug. Brinkmann, directeur du Musée zoologique de Bergen et professeur au même établissement. M. Brinkmann connaît le renne non seulement pour en avoir vu des reproductions, mais pour l'avoir étudié anatomiquement, mieux encore, pour le contempler vivant chaque fois qu'il le désire. Il n'a pas eu le moindre doute à l'examen des images fidèles qui lui étaient soumises. La taille, la forme de la tête, les bois, la forme et le port du cou, l'attitude du corps, surtout « une inflexion caractéristique du cou » pendant la marche, « reproduite d'une façon frappante dans le dessin », tout s'accorde pour exclure n'importe quelle autre interprétation. Et il conclut : « Bien que cela semble incroyable, il s'ensuit que les objets trouvés, dont l'authenticité n'est pas douteuse, doivent dater d'une époque où le renne vivait encore en France²⁵ ».

On sent tout de suite l'importance de cette identification. M. Loth l'a bien vite soulignée en déclarant « décisives » les lettres de M. Brinkmann²⁶. « Le début de la station de Glozel, poursuit-il, se place à une époque où le renne vivait encore en France, c'est-à-dire à une époque qui ne peut être de beaucoup postérieure à l'époque Tourassienne, à peu près contemporaine de celle du Mas d'Azil (couche néolithique), donc, en tout cas, à la période du Néolithique ancien ; je dis le début, car il y a à Glozel bon nombre d'objets qui sont du Néolithique récent ». C'est à cette dernière partie qu'il aurait fallu songer, si le galet en discussion avait représenté un élan.

Ces conclusions, auxquelles il semble difficile de se soustraire, nous amènent à décider que le mobilier de Glozel appartient à la longue période de temps, dont nous n'avons pas actuellement le moyen d'évaluer la durée, qui était postérieure à l'âge de la pierre taillée, antérieure à l'usage des métaux, et qu'on est convenu d'appeler le *Néolithique*. Est-ce à dire que les pièces dont se compose la trouvaille aient été dès ce moment déposées dans la couche argileuse ? Faut-il croire, au contraire, qu'elles n'y furent enfouies qu'à une date ultérieure, après avoir quelque temps, longtemps peut-être, séjourné sur le sol ?

Un séjour quelque peu prolongé à l'air libre ne paraît pas admissible pour une raison des plus simples. Parmi les terres cuites, beaucoup, nous l'avons dit, ont subi l'action du feu d'une façon très insuffisante. Quand on les extrait du sol, elles sont malléables ; c'est seulement une fois installées dans le petit musée des Fradin, bien à l'abri, qu'elles reprennent assez de consistance pour pouvoir être maniées sans trop de risques. Comment supposer qu'elles aient résisté à la pluie et aux agents atmosphériques, sans parler de la main des hommes, si on les avait longtemps abandonnées en plein air ?

²⁴ *Mercur de France*, 1^{er} décembre 1926, p. 330.

²⁵ *Mercur de France*, 1^{er} mars 1927, p. 312.

²⁶ *Ibid.*

En outre, un dépôt postérieur présenterait nécessairement des traces de la civilisation à laquelle appartenaient les hommes qui l'effectuèrent. Puisqu'il n'en existe aucune, – car les vestiges de l'art du verrier, nous l'avons montré, sont d'un autre niveau et doivent être interprétés différemment, – il ne reste qu'une solution satisfaisante : c'est que l'enfouissement méthodique de tout cet ensemble avait eu lieu au plus tard quand la période néolithique se termina. M. Breuil, qui a minutieusement examiné le terrain, nous indique comment les choses ont pu se passer²⁷ :

Les objets ne sont pas, à mon avis, contemporains du dépôt qui les contient, mais introduits par d'anciennes excavations antérieures à la formation de la terre végétale. L'âge auquel il convient de les rapporter est sans doute celui où l'on utilisait, dans la vie réelle, les haches ou herminettes en silex poli... La trouvaille d'éclats nombreux de haches polies, esquillées au cours d'un travail, s'expliquerait bien, si ces haches avaient été utilisées comme herminettes pour creuser le sol afin d'y déposer les objets votifs recouverts immédiatement par l'argile jaune extraite de l'excavation. De la sorte, celle-ci devient invisible à l'œil, et seulement discernable au moindre tassement du sol. Ce n'est que plus tard, probablement beaucoup plus tard, que l'endroit a été choisi par des fondeurs de verre, qui ont abandonné à la surface de l'argile jaune les débris de leurs creusets et de leur fabrication.

IV

Nous avons jusqu'à présent laissé en dehors du débat les pièces toute nouvelles classées pour la commodité de notre étude dans une catégorie spéciale. Il est temps de nous demander si elles n'apporteraient pas quelque lumière dans cette enquête chronologique.

On doit rapprocher l'étrange figure sans bouche, qui orne une série de vases, de quelques exemplaires du même type signalés déjà en diverses contrées²⁸, par exemple dans les grottes sépulcrales du Petit-Morin (Marne), dans les sépultures de Collorgues (Gard) et dans d'autres du Midi de la France ; en Italie, à Piè di Monte d'Alife (Campanie) ; surtout, nous l'avons vu, en Asie-Mineure, à Hissarlik. Tous ces gisements semblent appartenir aux temps où le métal était employé, depuis l'époque énéolithique jusqu'à celle de La Tène. Aussi M. Franchet s'empresse-t-il de noter : « Nous assistons à Glozel à l'une des évolutions, peut-être la dernière, qu'a subie au cours des âges une schématisation dont le premier stade se manifeste à l'Énéolithique ». C'est trancher bien vite la difficulté et tenir peu de compte du caractère intrinsèque des objets en litige. Les vases d'Hissarlik, en particulier, avec leurs couvercles, leurs anses, leurs ornements rudimentaires, sont d'une exécution beaucoup moins primitive que ceux de Glozel. N'oublions pas non plus que ce dernier terrain n'a pas livré la moindre parcelle de métal. Si bien qu'il sera sans doute plus logique de renverser les termes de l'affirmation de M. Franchet et de dire que Glozel semble marquer, dans nos connaissances actuelles, l'origine de la figure sans bouche.

La conclusion est encore plus facile pour les statuettes d'argile, que M. Depéret a proposé d'appeler des *symboles phalliques*²⁹. En effet, quoi qu'on ait pu prétendre, il ne s'en est encore rencontré de semblables nulle part ailleurs ; les analogies qu'on a voulu signaler avec certaines représentations de l'époque romaine sont lointaines³⁰. En tout cas, là encore, les spécimens de Glozel, par rapport à ceux qu'on leur compare, sont d'un type beaucoup moins évolué, assurément bien antérieur. Au lieu de servir à dater quoi que ce soit, ils ne pourraient eux-mêmes être datés que par rapport au tout dont ils font partie.

Enfin je ne distingue pas non plus de quel secours pourraient être les briques chargées d'écriture pour établir une chronologie quelconque, puisqu'elles constituent le fait le plus inattendu de la trouvaille. Il est vrai que là aussi on a signalé quelques points de comparaison, – j'y ferai allusion dans un instant, – mais ce ne sont que d'assez rares documents, composés d'un nombre minime de caractères, tandis que les signes

²⁷ *Loc. cit.*, p. 545.

²⁸ *Revue scientifique*, loc. cit., pp. 5-6; Déchelette, *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. I., pp. 583-603.

²⁹ *Mercure de France*, 1^{er} novembre 1926, p. 709.

³⁰ *Recueil général des peintures, bronzes, mosaïques, etc., d'Herculanum et de Pompéï*, par Roux et L. Barré, in-4°, 1862, t. VIII, pl. 49, p. 211 ; voir aussi *Mercure de France*, 1^{er} mars 1927, p. 452.

alphabétiformes de Glozel paraissent constituer des textes d'une certaine étendue, assimilables, si je ne m'abuse, aux inscriptions de l'âge historique.

Tout au moins, à défaut d'éléments chronologiques, ces trois séries de pièces offrent-elles un sens et se rend-on compte de l'intention de ceux qui les ont accumulées en cet endroit ? De nouveau nous nous trouvons en face d'une inconnue bien malaisée à dégager. La figure sans bouche que l'on appelait, faute d'un nom plus précis, « l'idole néolithique », et que Schliemann, dans ses fouilles de Troie, avait bizarrement qualifiée de « tête de chouette », à cause de ses gros yeux ronds, ne s'était guère rencontrée qu'aux alentours des sépultures ; aussi Déchelette avait-il pu la considérer comme « la déesse tutélaire des tombeaux »³¹. Le D^r Morlet voyant une tombe dans la fosse dégagée au début des fouilles, mais remarquant aussi que plusieurs des vases sur lesquels est figuré ce masque sont arrondis au sommet en forme de crâne, modifie cette interprétation d'une manière très personnelle. D'après lui la figure sans bouche ne saurait être que *l'effigie de la mort*. « Pour ces peuples primitifs, écrit-il, ce qui devait, dès l'abord, distinguer un mort d'un vivant, c'est qu'il ne pouvait plus parler. La représentation de la mort, qui est le grand silence, demandait la suppression de la bouche³² ».

Cette théorie se heurte à une grave difficulté : à Glozel, la figure sans bouche ne se rencontre pas seulement sur des vases plus ou moins semblables à un crâne, elle existe également sur des statuettes phalliques ou bisexuées. Comment concilier de pareilles représentations avec l'idée de la mort ? L'objection n'arrête pas l'auteur des fouilles, qui range ces figurines « parmi les divinités préhistoriques à qui était confiée la garde des tombeaux. Et, comme les organes qui créent la vie entourent, sur ces idoles, le faciès sans bouche, qui est l'effigie de la mort, peut-être indiquent-ils la croyance à une nouvelle vie dans l'au-delà ». Si intéressante que soit l'hypothèse, elle ne s'appuie pas, à mon avis, sur un fondement suffisamment solide pour entraîner une pleine adhésion. Elle suppose en effet comme acquis un fait, qui est en discussion ; c'est-à-dire que le masque néolithique, existant, il est vrai, dans les deux tombes récemment ouvertes, symbolise bien l'idée de la mort. Tant que nous n'aurons pas sur ce point une entière certitude, nous ne saurions conclure nettement dans le sens où le D^r Morlet nous invite à le faire. Au surplus, n'y a-t-il pas quelque hardiesse à compter ces figurines parmi les divinités tutélaires, à moins qu'on ne veuille voir en elles comme un symbole précurseur des signes prophylactiques qui seront utilisés à l'époque historique contre le mauvais oeil.

Bien qu'il ne soit plus permis de nier l'existence de sépultures à Glozel, on conserve cependant le droit de se demander si tous les objets sortis de ce sol ont une destination funéraire. Quelques savants pensent à un dépôt votif ; d'autres leur attribuent un caractère magique. C'est à cette dernière solution que s'est arrêté M. Jullian. Il a mis à la faire prévaloir toute son ardeur et toute sa science³³. Nous sommes tombés, croit-il, sur « une *officina feralis*, un logis de sorcière attenant à quelque sanctuaire rural... Les figurines où l'on croit voir des idoles sont de ces poupées d'envoûtement si communes chez les sorciers. Quant aux briques à inscriptions, ce sont... les tablettes où on inscrivait les formules magiques d'incantation, d'envoûtement, de recettes, etc. ». Si M. Jullian s'était borné à des suppositions de ce genre, il aurait, j'imagine, rallié à son opinion plus d'un partisan. Les preuves ne manquent pas pour l'étayer ; le signe de la main, imprimé une quinzaine de fois sur des briques d'argile, pourrait être invoqué tout spécialement³⁴. Pourquoi donc a-t-il ajouté : « De toutes manières, il faut exclure absolument l'époque néolithique ou préhistorique », et rattacher le sanctuaire de Glozel à « l'époque des empereurs romains, Antonins ou Sévères » ? Il l'a même reculé ensuite « vers 300 après Jésus-Christ ». Certes on peut trouver dans ces humbles sanctuaires, comme il nous le rappelle, des objets des temps antérieurs, même préhistoriques ; est-ce bien pourtant « chose banale », pour reprendre son mot, d'en rencontrer un tel mélange et de catégories si diverses ? Le fait est au contraire de

³¹ *Manuel d'archéologie préhistorique*, t. I, pp. 594-603 ; cf. Schliemann, *Ilios*, pp. 385 sqq.

³² *Mercur de France*, 15 septembre 1926, p. 564.

³³ *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, pp. 207, 252, 257-259.

³⁴ Voir E. Lovatelli, *Di una mano votiva in bronzo* dans les *Monumenti antichi*, I, puntata 2, 1890.

nature à provoquer l'étonnement. Antre de sorcière, si l'on veut ; mais n'est-il pas possible d'admettre que celle-là exerçait son honnête métier vers la fin de l'époque néolithique ? N'aurait-elle pas pu, comme ses descendantes contemporaines « de Probus et de Dioclétien » recueillir tout un lot de pièces des âges précédents, depuis celui où le renne existait encore dans la région, les unes usagées, les autres qui semblent n'avoir jamais servi ?

Si M. Jullian a maintenu sa thèse envers et contre tous, c'est qu'il estime, après de laborieuses recherches, avoir trouvé la clef de l'écriture qui recouvre les briques ; « cursive latine, affirme-t-il, soit par lettres isolées, soit par lettres liées ». Dans un long exposé à l'Académie des Inscriptions il a cherché à montrer comment se déchiffraient et s'expliquaient les documents en cause. On me saura gré, je pense, de le citer lui-même³⁵ :

Il y a deux catégories d'objets gravés. Inscriptions sur galets qui sont des abréviations de noms de démons, ou des exclamations (*sta*, « arrête-toi », sous le cervidé ; *ptoax*³⁶, « bête d'épouvante » [mot grec], sous un monstre, etc.). Et enfin, et surtout, inscriptions sur briques, beaucoup plus longues : celles-ci, *toutes et sans exception*, formules magiques, d'ailleurs correspondant à des formules déjà connues par des tablettes de plomb ou par des papyrus. Exemple : *liga oxum*, qui équivaut à « nouer les aiguillettes » *oxum* est un mot connu signifiant « os », appel à la biche magique, indication pour se faire aimer, ordre de « sauter de l'échelle » (*huc xali* et représentation de l'échelle) : le saut étant un des procédés de divination les plus usités, invocation du démon Tychon, " démon aphrodisiaque de la pire espèce », comme disent les savants.

Tout récemment M. Jullian a repris et largement développé son système dans un mémoire qu'il a intitulé « Au champ magique de Glozel³⁷ ». On y voit transcrites et traduites, avec un commentaire très détaillé, quatre briques où figurent certains des termes, certaines des formules usitées dans le langage des magiciens de l'époque romaine. Ce ne sont d'ailleurs que des spécimens, puisque M. Jullian déclare comprendre ces inscriptions *toutes et sans exception* : elles se réfèrent, dit-il, surtout à la chasse, à la pêche, à la vie rurale ou à l'amour.

Nous pourrions regretter que le savant auteur ne nous ait pas livré, en reproduisant toutes ses lectures, le vocabulaire entier d'une sorcière du III^e siècle, si vraiment sa tentative devait être récompensée par le succès. Mais, pourquoi ne pas le dire en toute franchise, le résultat ne paraît pas répondre à l'effort, parce qu'en réalité il s'agit ici d'autre chose que d'un alphabet latin. Sans doute on retrouve çà et là quelques-uns des caractères signalés par M. Jullian, par exemple le groupe OX à plusieurs reprises ; je crois lire aussi une fois avec lui OXUM. Mais de là à conclure que ce texte est du latin, il y a loin. Sans insister sur le fait que, dans les traductions qu'on nous offre, le même signe n'a pas toujours la même valeur, – fâcheuse incertitude dont on ne saurait pourtant méconnaître la gravité, – il est nécessaire de noter l'absence de la lettre B, qui n'avait pas échappé au D^r Morlet, et que M. Salomon Reinach vient de souligner ces jours-ci³⁸ ; il y a lieu surtout de ne pas perdre de vue que les caractères de Glozel se montent déjà à cent six. On se demandera très légitimement à quoi servent, dans l'hypothèse de M. Jullian, tous ceux qui ne correspondent pas aux vingt-trois lettres de l'alphabet en usage sous Dioclétien. On comprend très bien, comme le présume Flinders Petrie³⁹, qu'il ait existé d'abord un vaste corps de signes, que les échanges entre les peuples contribuèrent peu à peu à répandre ; beaucoup disparurent à la longue, deux douzaines environ survécurent parce que des groupes humains plus importants se les étaient appropriés. Mais qu'à une basse époque ait subsisté un ensemble de caractères dont un quart à peine servaient dans l'écriture courante, c'est ce que l'esprit a peine à concevoir. Admettons que certains, qui ne sont assurément pas des lettres, aient eu leur utilité hors texte, si je peux dire, ainsi le signe religieux bien connu qu'on dénomme *svastika* ou croix gammée, et qui appartient à des temps beaucoup plus anciens comme aux pays les plus divers, on encore celui que M. Jullian rapproche de l'échelle, – qui n'était peut-être qu'un instrument de torture, – mentionnée dans des inscriptions magiques de l'époque impériale.

³⁵ *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, p. 259.

³⁶ J'ai en vain cherché ce mot dans les lexiques ; ils ne connaissent que les formes ptóa, ptota et ptóêsis pour signifier « épouvante ».

³⁷ *Revue des Études anciennes*, XXIX, 1927, pp. 157-186, 295-299.

³⁸ Communication à l'Académie des inscriptions et Belles-Lettres, séance du 22 juillet 1927.

³⁹ *The formation of the alphabet*, 1912, p. 2.

Ce ne sont là que des exceptions ; tout le reste demeure sans emploi dans l'hypothèse du latin cursif. Aussi bien les érudits qui ont quelque expérience de cette écriture et des documents latins où elle est adoptée ne parviennent-ils à en retrouver ni l'aspect général, ni les ligatures dans les caractères raides, nettement séparés, des briques de Glazel. Voilà plus qu'il n'en faut pour renoncer à l'explication par le latin du III^e siècle. Cherchons ailleurs.

C'est ce qu'ont fait d'autres esprits inventifs. Sans m'arrêter à leurs explications aussi longtemps qu'à celles de M. Jullian, qui s'offrent à nous sous le couvert d'une autorité scientifique toute particulière, je ne saurais cependant les passer sous silence. Un ingénieur érudit, M. Butavand, a cru apercevoir sur quelques pièces des éléments de mots grecs⁴⁰ : celui qui désigne certains cervidés (*álkê*, « élan ») et celui qui indique le genre féminin (*thêlus*), sur le galet où est représentée une biche peut-être allaitant son faon ; sur un autre, des lettres qui semblent évoquer l'idée de cerf rapide (*élaphos takhús*) ; l'idée de coureur sur celui où est gravé le renne (*kalpê*, « trot »). Mais est-ce là autre chose que de simples rencontres ? En tout cas l'essai n'a pas été poursuivi sur les textes plus étendus et compliqués des briques. Il n'a atteint que des inscriptions non seulement courtes, mais « qui offrent un support, c'est-à-dire qui s'accompagnent d'une circonstance extérieure au texte, permettant de jeter quelque lueur sur la signification de celui-ci » ; aussi se demandera-t-on très vite si, en l'absence de tout *support*, ces lectures seraient jamais venues à l'esprit. Comme dans le cas précédent, nous sommes en droit de faire d'expresses réserves sur les résultats proposés, peut-être même sur la méthode d'où ils dérivent.

Un troisième essai de traduction est dû à M. le colonel de Saint-Hillier, qui distingue dans l'écriture de Glazel des caractères phéniciens : le dialecte qu'ils expriment serait presque en tous points semblable à l'arabe vulgaire parlé de nos jours. Rien de plus aisé, par conséquent ; pour un arabisant que d'en dégager le sens complet. C'est à quoi pense être arrivé M. de Saint-Hillier. Ma totale incompétence en langues orientales m'interdisant d'avoir une opinion en pareille matière, je dois m'en remettre à l'appréciation autorisée de M. l'abbé Chabot, membre de l'Institut. « Je ne puis reconnaître dans ces caractères, a-t-il déclaré⁴¹, un alphabet phénicien ; l'essai de traduction, quelle que puisse être la valeur des signes, est dénué de toute vraisemblance ». D'ailleurs les lettres de Glazel qu'utilise M. de Saint-Hillier, d'après une note qu'il a eu l'obligeance de me faire parvenir, ne sont qu'au nombre de quarante et une. L'objection que nous adressions tout à l'heure à M. Jullian vaut donc aussi contre lui. Les systèmes qu'ils préconisent l'un et l'autre ont le tort de laisser inemployés la plupart des signes qui se lisent sur les briques.

Ne serait-il pas plus simple et plus logique en définitive de convenir, en attendant de pouvoir déchiffrer cette écriture, que, loin de correspondre exactement à aucune de celles des temps historiques, elle doit être assignée aux âges qui les ont précédés ? Car enfin, si le galet sur lequel un renne est représenté, et, suivant toute vraisemblance, les autres pierres où sont aussi gravés des animaux appartiennent à la première période du Néolithique, que penser des caractères tracés sur ces mêmes pierres, sinon qu'ils remontent à la même époque ? Entre eux et les figures on ne remarque pas la moindre différence de patine, comme l'a bien noté M. l'abbé Breuil⁴². Quelle raison aurait-on donc de ne pas les croire contemporains ?

Mais, d'autre part, ces caractères se lisent aussi sur les briques extraites du même niveau archéologique. Comment refuser dès lors d'admettre le synchronisme de tout cet ensemble, et, pour parler net, de croire que l'écriture, comme les objets, remonte au Néolithique ? M. Salomon Reinach n'en doutait pas, quand il déclarait à son retour de Glazel⁴³ :

Les hommes de cette époque connaissaient, du moins en Auvergne, un système très développé d'écriture alphabétique, n'ayant rien de commun avec les écritures de la Babylonie et de l'Égypte, bien des siècles avant les premiers monuments de l'écriture phénicienne. C'est un

⁴⁰ *La Nature*, 20 novembre 1926, pp. 327-329.

⁴¹ *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, p. 201.

⁴² *L'Anthropologie*, t. XXXVI, 1926, p. 549.

⁴³ *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1926, p. 205.

résultat que n'auraient pas osé prévoir, à la fin du XVIII^e siècle et au début du suivant, les plus enthousiastes des celtomanes.

Oui certes, le fait est surprenant, « paradoxal », suivant l'expression du même savant ; il contredit bien des idées reçues, ruine des théories enseignées depuis longtemps comme vérités acquises. Faut-il pourtant s'en étonner si fort ? Et n'existait-il pas comme des indices précurseurs de cette révélation de Glozel ?

J'aimerais à m'étendre sur cette question capitale autant que le sujet le comporte ; mais je dois ici me borner. Il me suffira donc de mentionner quelques faits connus⁴⁴, que la science pourtant n'osait enregistrer qu'avec hésitation, sans en tirer les conclusions nécessaires. Je fais allusion aux galets peints, portant des signes alphabétiformes, découverts par Piette dans ses fouilles du Mas d'Azil ; à ceux d'Alvao, dans la province de Tras os Montés, en Portugal, qui montrent, à côté de figures d'animaux analogues à ceux de Glozel, des caractères du même genre ; aux belles découvertes de Sir Arthur Evans, en Crète, qui non seulement ont révélé une écriture créto-égéenne, mais qui ont même permis d'en suivre l'évolution depuis la forme idéogrammatique jusqu'à la forme linéaire⁴⁵. Les fouilles de Flinders Petrie, en Egypte, qui l'ont signalée sur des poteries contemporaines de la XII^e dynastie ; celles de Schliemann à Hissarlik, où fut Troie jadis ; celles encore qui ont eu lieu dans la station néolithique de Tordos (comitat de Hunyad), en Transylvanie, ont démontré l'extension à ces régions bien diverses de la civilisation égéenne. Mais, sans chercher des exemples si loin, n'est-ce pas à cette même écriture que se rattachent les signes qui se voient sur des anneaux de schiste exhumés dans le voisinage même de Glozel, à Montcombroux et à Sorbier, sur une hache polie de Sanssat, trois localités du département de l'Allier⁴⁶. Si Hans Jensen, le plus récent historien de l'écriture, hésite encore à admettre que l'existence d'une écriture alphabétique soit conciliable avec le degré de civilisation de l'âge néolithique⁴⁷, plus hardi, Flinders Petrie n'a pas craint d'affirmer⁴⁸ que, parmi les signes relevés dans ses fouilles, les uns remontent « jusqu'aux âges préhistoriques les plus reculés de l'Égypte, probablement à sept mille ans avant Jésus-Christ », tandis que la plupart se rapportent aux derniers stades où cette écriture était très répandue, avant qu'elle ne fût supplantée par les alphabets grec et romain.

Sans envisager avec le savant archéologue anglais des limites aussi reculées, nous pouvons du moins rappeler, à sa suite, que les découvertes survenues depuis une quarantaine d'années dans les pays méditerranéens avaient déjà remis en question l'ancienne théorie de l'origine phénicienne de l'alphabet, et nous sommes en droit d'admettre, avec M. Vendryes, que les inscriptions de Glozel « ne sont pas isolées. Elles rentrent dans une série dont le point de départ est en Crète et qui, par l'Égypte et la Troade, s'étend à la Transylvanie et à l'Europe occidentale... Nous tenons maintenant un nouveau centre d'écriture égéenne. Glozel est le point extrême actuellement connu où cette écriture ait pénétré dans la direction dit Nord-Ouest ». Peut-être est-il encore prématuré de parler du « Glozélien » à propos de cette écriture et de l'industrie parallèlement à laquelle elle paraît s'être développée. Ni l'une ni l'autre ne semblent encore tout à fait propres au pays d'où l'on tire ce nom. D'ailleurs cette réserve ne diminue en rien l'intérêt de la trouvaille, puisque nulle part, jusqu'à ce jour, on n'a rencontré pareille série de documents : ce ne sont pas des signes isolés, des marques brèves, mais, – j'y insiste, – des pages entières qui nous ont été rendues par le champ des bords du Vareille. S'il continue à produire une moisson aussi abondante, sans doute sera-t-on fondé bientôt à employer cette épithète pour désigner un système graphique dont Glozel aura offert les types de beaucoup les plus nombreux et les plus caractéristiques. C'est le secret de l'avenir.

Pour le présent, il serait encore naturel de nous poser, au sujet des briques inscrites, plusieurs questions d'une extrême importance ; surtout on souhaiterait savoir d'où les gens de Glozel tenaient ce mode d'expression scripturaire. L'avaient-ils inventé eux-mêmes ou

⁴⁴ *Ibid.*, pp. 220-221.

⁴⁵ Voir le savant résumé de Vendryes, *Revue celtique*, XLIII, 1926, pp. 222-224.

⁴⁶ *Bulletin de la Société d'émulation du Bourbonnais*, 1925, pp. 18-19.

⁴⁷ *Geschichte der Schrift*, 1925, p. 91.

⁴⁸ *The formation of the alphabet*, p. 5. col. 1-2.

l'avaient-ils reçu d'ailleurs ? Et, dans cette dernière hypothèse, l'avaient-ils apporté du dehors, ou bien d'autres le leur avaient-ils transmis ? En d'autres termes, étaient-ils venus de l'étranger sur la terre occidentale ; étaient-ils au contraire des autochtones ? La réponse ici encore dépend beaucoup de ce que nous livrera la suite des recherches. Une des constatations que nous avons faites plus haut fournit cependant déjà un indice dont la valeur ne doit pas être méconnue.

Parmi les animaux gravés sur pierre, M. l'abbé Breuil a remarqué d'une façon toute spéciale une assez belle tête de bovidé, dans laquelle il reconnaît un buffle « analogue à ceux, de souche indienne, qui se trouvent aujourd'hui, à l'état domestique, sur le pourtour de la Méditerranée, de la Sicile à l'Asie-Mineure et à l'Égypte⁴⁹ ». Ce n'est donc pas dans l'Europe occidentale que les gens de Glozel auraient pris l'idée d'un animal de cette espèce, mais dans les contrées de l'Est. Nous ne devrions pas par conséquent les considérer comme originaires de ce pays, mais bien les tenir pour « des émissaires lointains d'un monde oriental, aussi étrangers à nos tribus indigènes que les compagnons de Cortès le furent au Mexique, quand ils arrivèrent à la cour de Montézuma ». Il se peut, au surplus, qu'ils n'aient fait que passer, ce qui expliquerait comment le champ des Fradin ne renferme guère que des pièces sans grande utilité pour les besoins de chaque jour, au lieu des bons outils, des armes, des objets nécessaires à la vie. Ce « groupe humain exotique », nomade, si l'on veut, emporta tout avec lui, ne laissant là qu'un dépôt votif ou magique, funéraire, selon d'autres, que nous recueillerions aujourd'hui.

Théorie séduisante, assurément, mais que son auteur n'aurait pas énoncée, peut-on croire, après l'expertise du professeur Brinkmann sur le galet au cervidé. Puisqu'il est démontré maintenant par cet examen que l'animal en question est un renne, la méthode très logique de M. Breuil nous conduit à reconnaître que l'homme qui le grava l'avait eu sous les yeux en original, c'est-à-dire qu'il habitait la contrée à l'époque où le renne y vivait encore. Entre le renne et le buffle il faut choisir. L'existence du premier paraissant désormais indiscutable, celle du second ne reposant que sur une conjecture, je tirerai de ces faits, après M. Loth, un argument en faveur du caractère autochtone de la population qui occupait ce coin de terre.

Quelques meules et molettes, retrouvées parmi tout cet outillage, ont en outre permis de dire que nous avons affaire à des agriculteurs ; ils produisaient des céréales et en broyaient les grains entre des pierres préparées pour ce travail. Mais, si une telle constatation a son prix, comme la précédente, elles n'éclairent ni l'une ni l'autre l'origine de l'écriture dont sont revêtus les briques, les anneaux et les galets de schiste.

V

Par ce bref résumé des découvertes de Glozel, on peut se rendre compte qu'elles ont jusqu'à présent excité la curiosité du monde savant plus qu'elles ne l'ont vraiment satisfaite. Quelques points sont déjà acquis cependant qu'il faut retenir.

1° Les fouilles sont avérées loyales par les hommes de science qui les ont visitées. MM. Morlet et Fradin vont donc pouvoir déblayer les parties du terrain qu'ils avaient jusqu'ici prudemment réservées et augmenter, nous le croyons, la valeur de leur trésor archéologique.

2° La cause de cette accumulation d'objets dans un étrange pêle-mêle demeure encore assez mystérieuse. Si leur destination en partie funéraire n'est plus douteuse après la découverte de deux tombes au moins, il est possible aussi qu'une intention votive ou magique en ait provoqué l'entassement sur un espace restreint. Je ne m'imaginerais pas aisément que nous soyons en présence d'une cachette où leurs possesseurs aient essayé de les mettre à l'abri. Dans ce « bric-à-brac », pour reprendre un mot de M. Jullian, s'il y a des pièces auxquelles certainement ils devaient tenir, beaucoup d'autres étaient, même à cette époque reculée, d'un prix médiocre et d'un intérêt secondaire.

⁴⁹ *L'Anthropologie*, loc. cit., pp. 554-558.

3° Ce que ce sol nous a livré n'appartient pas aux temps historiques, ni même aux époques où le bronze ou le fer étaient en usage : pas un débris de métal, pas un clou, pas un tesson de poterie rouge vernissée. Pour supposer que le cuivre était alors employé, M. Breuil a cru remarquer⁵⁰ que certains harpons d'os avaient *peut-être* été travaillés avec du métal. M. Franchet, notant la présence d'un aiguiseur, conclut avec plus de décision⁵¹ « qu'il a certainement été inventé après la découverte du métal, puisqu'il eût été inutile auparavant » ; à quoi le Dr Morlet riposte que le mode de perforation biconique du trou de suspension de cet aiguiseur trahit l'emploi de pointes de silex. C'est donc, en somme, au Néolithique qu'on est fondé à assigner tout l'ensemble. S'échelonne-t-il sur plusieurs moments de cette période ? Il se peut, quoiqu'on n'ait guère fourni pour l'établir de raisons déterminantes.

4° A cette même civilisation néolithique se rattache l'écriture de Glozel, apparentée à celle dont les traces subsistent depuis l'Asie Mineure jusqu'en Espagne. On n'en possède pas la clef à l'heure actuelle, et sans doute un long temps s'écoulera avant que nous soit révélé le secret de ces graphies, j'ose à peine dire de ces lettres. En tout cas, il serait vain d'en attendre l'explication de quelque inscription bilingue. L'apparition d'une écriture dans un passé si lointain est chose déjà assez surprenante pour qu'on n'ait pas le droit d'en supposer une autre. Aussi bien la seconde ne serait pas moins obscure que la première, et de cette double obscurité quelle lumière jaillirait ? Tout au plus pourrait-on compter sur le déchiffrement de quelque texte dans un des dérivés de ce langage primitif pour remonter jusqu'à lui et en découvrir le sens. A moins que ce ne soit de l'argile même de Glozel que sortent les moyens de déchiffrement qui nous manquent encore. Nous n'en sommes plus en effet à attendre, comme Flinders Petrie⁵², qu'une bourgade ignorée d'Asie Mineure ou de Mésopotamie nous livre, avec un couffin plein de tessons de poteries, des perspectives nouvelles sur ces questions troublantes. Nous avons maintenant quelques raisons de les espérer de la terre de France.

Car il reste, selon toute apparence, beaucoup à découvrir dans le champ des bords du Vareille. On a parlé à diverses reprises d'un dallage déblayé sur 0 m. 60 au moins⁵³, voisin de la fosse que j'ai décrite au début de cette étude ; il sera nécessaire de le dégager. Tôt ou tard, le plus tôt sera le mieux, le reste du terrain devra être interrogé avec un soin minutieux et persévérant. De toute façon, j'ai confiance que la campagne de fouilles qui vient de s'ouvrir contribuera à dissiper quelques-unes au moins de nos incertitudes.

Mais demain, comme hier, mon esprit ne pourra écarter la pensée qui le hante depuis que les découvertes de MM. Morlet et Fradin ont commencé à servir de thème aux discussions archéologiques. Tandis que certains semblent maintenant se complaire à critiquer la grande oeuvre de Joseph Déchelette, je n'ai cessé de me redire : Pourquoi n'est-il plus là ? De quel secours nous serait sa science si pénétrante, qui embrassait, avec la préhistoire, l'antiquité tout entière, pour projeter quelques rayons de lumière dans ces ténèbres où nous avançons à tâtons ; qui sait même, pour résoudre peut-être l'énigme irritante de Glozel !

NOTE ADDITIONNELLE

Les pages qui précèdent ont paru dans le numéro du *Correspondant* du 10 novembre 1927. Entièrement rédigées dès la fin de juillet, elles ne pouvaient utiliser ce qui s'est dit et écrit sur Glozel pendant les trois mois où j'ai dû attendre leur publication. On aurait tort d'en conclure que je me suis désintéressé de toute cette littérature glozélienne. Autant que faire se pouvait, j'ai pris connaissance au jour le jour de ce qui paraissait sur la question, sous forme de brochures ou dans la presse quotidienne. Mais l'abondance était telle qu'assurément plus d'un article a dû m'échapper : qui se flatterait de les avoir tous lus ?

⁵⁰ *Ibid.*, pp. 546, 558.

⁵¹ *Revue scientifique*, 13 novembre 1926, p. 4.

⁵² *The formation of the alphabet*, p. 6.

⁵³ *Mercur de France*, 1^{er} mai 1927, p. 708.

Aussi bien ce qui importe c'est moins les récits des journalistes, qui n'ont fait pour la plupart que reproduire la pensée des savants interrogés par eux, que l'avis des personnes compétentes mêlées directement aux fouilles ou attentives à leurs résultats.

Pendant cette période, la signification des découvertes a été le plus souvent négligée ; c'est leur authenticité que l'on a surtout mise en cause. Le double courant d'opinion qui existait déjà auparavant, l'un favorable, l'autre hostile à Glozel, s'est renforcé, accru d'une foule d'éléments nouveaux qu'attirait l'étrangeté du problème. Entre les deux partis continue à se tenir M. Jullian, qui doit bien admettre pourtant que les objets exhumés sont dans l'ensemble authentiques, puisqu'il attribue un sens gallo-romain à l'écriture tracée sur les briques. La position qu'il a prise est toute particulière.

Depuis le début de l'affaire, les partisans de Glozel ont un organe attitré dans le *Mercure de France*. Outre des articles originaux, signés presque tous du D^r Morlet, où sont interprétées rapidement les trouvailles, en attendant une publication plus approfondie, chaque numéro contient une « Chronique de Glozel », qui résume ou même reproduit en entier les documents parus dans la quinzaine ; une « Revue de la presse » figure dans les deux numéros de novembre. Moyen d'information commode pour quiconque veut se tenir au courant.

C'est là qu'ont été donnés tout d'abord, avant d'être réunis sous le titre de « Glozel, les fouilles de contrôle de l'année 1927⁵⁴ », les procès-verbaux de constat rédigés sur place, l'été dernier, par des savants très qualifiés, à la suite des fouilles qu'ils ont eux-mêmes effectuées : celui du 31 juillet, par MM. Depéret, le D^r Arcelin et Björn, de l'Université d'Oslo ; celui du 11 septembre, par MM. Mendès-Correa, de l'Université de Porto, et Lucien Mayet, de l'Université de Lyon ; celui du 25 septembre, par MM. Peyrony, Tafrali, de l'Université de Jassy, Solignac et Vergne. Quelques-uns étaient venus pleins de méfiance ; tous, néanmoins, déclarent, qu'ils ont extrait les objets d'un terrain absolument vierge et qu'ils ne conservent aucun doute sur leur caractère antique. Plus tard (31 octobre), M. Depéret a fait à l'Académie des Sciences, dont il est membre, une nouvelle communication où il apporte, d'accord avec tous les savants dont je viens de rappeler le nom, « leur témoignage formel en faveur de l'authenticité des pièces trouvées par eux, tant pour les objets en pierre et en os, que pour l'écriture⁵⁵ ».

Cependant, à côté des observations *in situ*, on s'occupait de faire étudier par des spécialistes certains échantillons recueillis dans le sol de Glozel. Plusieurs de ces examens sont en cours. On connaît déjà le résultat de l'analyse des cendres, faite par M. Couturier, professeur de chimie agricole à la Faculté des Sciences de Lyon. Il s'agit nettement de *cendres d'os*. C'est pourquoi ce savant et M. Depéret concluent à l'incinération, au moins partielle, des cadavres⁵⁶. En même temps, M. Butavand, ingénieur en chef des Ponts et Chaussées, expliquait chimiquement qu'il est normal de trouver dans ces fouilles beaucoup d'objets en os travaillé et très peu d'ossements humains : ceux-ci, attachés au corps qui se putréfie, disparaissent assez vite avec lui dans un terrain humide ; les autres, « débarrassés de la matière organique du périoste et éloignés des chairs en décomposition, échappent à cette action dissolvante⁵⁷ ».

Ces constatations, sans parler des multiples réponses faites par le D^r Morlet et ses partisans aux objections qui leur étaient adressées, arrivaient à un moment opportun. Une grande attaque, en effet, s'organisait contre Glozel. Le signal fut donné par un ingénieur, M. Vayson de Pradenne, dans deux notes intitulées : « Une visite à Glozel » et « Nouvelles visites et fouilles de contrôle à Glozel⁵⁸ ». Il y prétendait avoir constaté que tout était truqué dans le champ des Fradin. Mais c'est surtout dans « La chronologie de Glozel⁵⁹ » que son humeur critique se donne carrière. S'il suffisait pour avoir raison d'accumuler les insinuations

⁵⁴ *Mercure de France*, 15 novembre 1927, pp. 79-90.

⁵⁵ *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, 2^e semestre 1927, fasc. 18. p. 882.

⁵⁶ *Ibid.*, p. 884 ; *Mercure de France*, 1^{er} novembre 1927, pp. 700-702.

⁵⁷ *Mercure de France*, *ibid.*, p. 700.

⁵⁸ *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 6 (juin) 1927, pp. 185-186, 218-221. Pour que nul n'en ignore, l'auteur a reproduit ces deux notes dans *l'Anthropologie*, 1927, t. XXXVII, n° 3-4, pp. 442-447.

⁵⁹ *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 9 (septembre) 1927, pp. 293-319.

perfidés, les suppositions fantaisistes, M. Vayson de Pradenne triompherait sans peine. Mais quelle opinion a-t-il donc de ses lecteurs quand il se flatte de leur faire admettre que « le truffage du terrain est fait au fur et à mesure des fouilles », et que « pendant que l'on va déjeuner ou dormir, le terrain s'enrichit à nouveau⁶⁰ » ?

Il est pénible de voir qu'un vrai savant comme M. Dussaud s'est laissé prendre aux affirmations audacieuses de M. Vayson de Pradenne et en a fait état, d'abord dans une séance secrète de l'Académie des Inscriptions (16 septembre), dont *le Journal* et *le Petit Parisien* révélèrent dès le lendemain le mystère, puis dans une brochure : « Autour des Inscriptions de Glozel », où l'on regrette de ne pas trouver toute la sérénité qui convient à la science.

D'un ton en général plus modéré, mais avec une défiance égale, semble-t-il, M. le comte Bégouen⁶¹, M. l'abbé Breuil⁶², passé au camp adverse, et M. P. Saintyves⁶³ se sont associés à l'offensive dirigée contre les fouilles du D^r Morlet. J'ai lu tous ces écrits et, dussé-je encourir une fois de plus le reproche de crédulité, je déclare n'y avoir rencontré aucun motif de suspicion légitime, aucune raison de ne plus croire à ce que j'ai vu de mes yeux, touché de mes mains. Malgré tout, à mon sens, les choses en sont au même point qu'avant la bruyante entrée en scène de M. Vayson de Pradenne.

Un fait nouveau cependant vient de se produire, qui amènera sans doute, je n'ose pas dire la paix définitive, tout au moins une détente dans les esprits. Après que M. le Ministre de l'Instruction publique, dans une pensée d'apaisement, j'en suis persuadé, eut décidé le classement du gisement de Glozel, et confié la surveillance à M. Peyrony, délégué de l'État, le Congrès de l'Institut international d'Anthropologie, réuni à Amsterdam, émit, le 24 septembre, sur la proposition de MM. Bégouen et Mendès-Correa, le vœu que voici : « Qu'une Commission internationale soit mise à même d'examiner impartialement tous les éléments qu'elle jugera nécessaires pour arriver à un résultat ». Le D^r Morlet s'empressa d'accepter « sans restriction » le contrôle ainsi proposé.

La Commission, dont les membres furent choisis je ne saurais dire de quelle façon, se composait de huit préhistoriens de divers pays : MM. Absolon (Tchécoslovaquie), Bosch Gimpera (Espagne), abbé Favret (France-Epernay), Forrer (France-Strasbourg), Miss Garrod (Angleterre), Hamal-Nandrin (Belgique), Peyrony (France-les Eyzies), Pittard (Suisse). Elle se réunit à Glozel, le samedi 5 novembre ; ses travaux durèrent jusqu'au mardi 8, beaucoup moins longtemps qu'on ne le supposait généralement. M. Absolon n'avait pu y prendre part ; M. Pittard, qui la présidait, dut quitter la France dès le second jour pour raisons de santé. Les fouilles et constatations purent être suivies par les représentants d'assez nombreux journaux français et étrangers. Mais, suivant l'engagement pris par les enquêteurs, aucune communication ne fut faite à la presse ; rien n'a transpiré, ni alors, ni depuis, des impressions qu'ils ont éprouvées. On a laissé entendre que le rapport qui contiendra leurs conclusions sera publié vers la fin de novembre. Attendons-le sans impatience. S'il est, comme je l'espère, favorable à Glozel, on pourra dire que la cause est entendue. S'il se prononce en sens inverse, la Commission devra fournir *la preuve* de la supercherie et le *nom* du faussaire. C'est le moins qu'on soit en droit de lui demander.

23 novembre 1927.

⁶⁰ *Ibid.*, pp. 317-318.

⁶¹ « Quelques réflexions sur Glozel », Toulouse, Bonnet, 1927.

⁶² « A propos de Glozel », *Bulletin de la Société préhistorique française*, n° 7-8 (juillet-août) 1927, p. 242.

⁶³ « Mes deux visites à Glozel. - Préliminaires, circonstances: constatation », Paris, novembre 1927 ; non mis dans le commerce.